

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie ou Escadron		RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF		
Unité BT			PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENTS	
Code unité	Procès-Verbal 1716/2001			

Nous soussigné A B , gendarme O.P.J., en résidence à
Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur
l'organisation du service de la gendarmerie,
Rapportons les opérations suivantes.

Nous annexons à la présente pièce un plan de la commune de
Sur ce dernier, nous indiquons au feutre fluo jaune l'emplacement de la résidence
du témoin. D'après ces dires, le phénomène observé aurait été situé au nord/ est.

Mentionnons que nous avons contacté par téléphone les services de météo
France . Les relevés les plus proches correspondent à la commune
de , distante d'environ 4 kilomètres. A 05 heures, le dimanche 21
octobre 2001, le ciel était bien très nuageux (plafond à environ 1500 mètres), et la
température de 12°.

A , le 22 octobre 2001, à 11H00.
L'OPJ

Nous soussigné A B gendarme O.P.J., en résidence à
Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie,

Rapportons les opérations suivantes.

Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons :

PERSONNE CONCERNEE			
Nom	Prénom	Nom usage	
J	S		
Date naissance	Age naissance	Depart	Pays
			FRANCE
Sexe	Situation Familiale	Nom marital	Nationalité
F	MARIEE	G	
Filiation	Telephone	Profession	
		Secrétaire EDF	
Adresse	Code postal	Ville	

qui déclare le 22 octobre 2001, à 10H00: «

Je me présente a vous spontanément pour vous rapporter les faits suivants.....

Je demeure une maison individuelle à l'adresse indiquée ci-dessus. Il s'agit d'une villa de plein pied qui est imp antée dans une zone maraichère entourée de grand champs. La première autre habitation est située à environ 500 mètres.....

Hier, dimanche 21 octobre 2001, j'ai ouvert les volets de notre chambre d'ami qui donne sur le chemin. Il faisait nuit, il était 05H40. Je me suis levée tôt car je devais partir en

Lorsque j'ai ouvert les volets, j'ai regardé le ciel pour essayer de connaître le temps qu'il allait faire.

Le ciel me semblait chargé, on voyait des nuages bas. Je n'ai pas vu la lune, elle se trouve

normalement de l'autre côté de la maison. J'ai été frappée par la présence d'une grosse lueur de

couleur blanc ou blanc/bleuté qui tournait sur elle même, le tout très vite. Je suis certaine que cette

lueur était au dessus des nuages. J'ai déjà vu des lasers de discothèque, cela ne fait pas du tout

pareil. Il y avait une grosse lueur qui bougeait sur elle même, elle était entourée de plusieurs plots

que je ne voyais pas bougé. Cela ressemblait au forme que l'on donne au soucoupe volante. Je

n'ai vu aucun objet, juste ces lueurs. L'ensemble s'est déplacé latéralement à deux reprises, il est

revenu ensuite à sa position initiale. J'ai eu peur, j'ai reculé puis suis retournée voir, à ce moment

là, l'ensemble des lueurs sont partis très rapidement, je ne saurais dire dans quelle direction. Je

n'ai entendu aucun bruit particulier, je précise avoir des difficultés d'audition à une oreille. Par

contre, j'entendais clairement un chien des voisins qui aboyait pendant la présence des lueurs.....

Le tout a duré dix secondes maximum. J'étais seule observatrice de ce phénomène.....

J'ai parlé de cela à des amis et à mon mari. Tout le monde me disait qu'il s'agissait du fruit de mon

imagination. Cela n'est pas du tout le cas, je suis certaine de ce qu'ai j'ai vu.....

Je n'ai pas hésité à venir vous voir, j'ai décidé de vous rapporter ces faits.....

Je n'ai jamais été témoin d'autres phénomènes de ce type ou similaire.....

Je n'ai jamais fait de séjour en hôpitaux psychiatriques. Je n'ai jamais été traitée pour dépressions.

Je suis en pleine santé et saine d'esprit.....

Je ne bois pas d'alcool, je ne consomme aucune drogue, mis à part le tabac.....

Il n'y avait pas d'étoiles lors de mon observation, le ciel était trop chargé pour cela.....

Il n'y avait pas de vent lors des faits, il faisait doux.....

Aucune voiture n'est passée sur le chemin pendant ce laps de temps.....

A le 22 octobre 2001, à 10H20.....

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

La personne entendue

L'OPJ



DIRECTION DE L'EXPLOITATION
ET DE L'ETABLISSEMENT
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION
DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

SEPRA

le 5 février 2002
DEE/EO/ST/SEPRA N° 02-009

B.T.

V/Réf. : P.V. N° 1716/2001

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,

GENDARMERIE NATIONALE		RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF		
Compagnie ou Escadron				
Unité BT			PROCES-VERBAL DE SYNTHESE	
Code unité	Procès-Verbal 1716/2001	N° Pièce 1	N° Feuille 1	

OBJET : PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE.

Nous soussigné A B....., gendarme O.P.J., en résidence à
Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur
l'organisation du service de la gendarmerie,
Rapportons les opérations suivantes.

Le 22 octobre 2001, Mme J épouse G, 48 ans, se
présente à notre unité. Elle nous explique avoir observé un phénomène lumineux
qu'elle estime irrationnel.

Cette personne nous paraissant sensée et jouir de toutes ses facultés
mentales, nous procédons à son audition. Elle décrit son observation faite le
dimanche 21 octobre 2001, à 05H40 (Cf. pièce n° 02).

Nous joignons à la présente procédure un plan de la commune sur lequel est
marqué le lieu d'observation. Nous avons contacté les services de météo France
qui nous ont indiqué les conditions climatiques correspondantes aux moment des
faits (Cf. pièce n° 03).

Mentionnons que le témoin est favorablement connu dans la commune et ne
s'est jamais fait défavorablement remarquer. Aucun autre témoin ne s'est
manifesté.

Nous avons rendu compte des faits à nos supérieurs hiérarchiques et avons
établi la présente procédure au titre de renseignement administratif selon les
textes en vigueur.

A , le 23 octobre 2001.

L'O.P.J.

DESTINATAIRES		CLOTURE	TRANSMISSION
1	M. le préfet	Le 23/10/2001	
1	M. le Général, Commandant la région aérienne sud		
2	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale – Bureau Défense Opération – Sous-Direction des Opérations – Bureau Renseignements Situation		
1	Archives	Date et signature	